

Projet de rapport

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

1. La trente-deuxième Conférence du PROE (32SM) des représentants officiels s'est tenue du 2 au 4 septembre 2025 à l'hôtel Sheraton Aggie Greys Hotel and Bungalows à Apia, Samoa.
2. Étaient présents à la Conférence des représentants des Samoa américaines, de l'Australie, des îles Cook, des Fidji, de la France, de la Polynésie française, de Kiribati, de la République des îles Marshall, de Nauru, de la Nouvelle-Zélande, de Nioué, des Samoa, de Tokélaou, de Tuvalu, du Royaume-Uni et du Vanuatu.
3. La liste complète des participants, y compris les observateurs, figure à l'Annexe xxx.
4. La cérémonie officielle d'ouverture s'est tenue le 1er septembre au Sheraton Aggie Greys Hotel and Bungalows à Apia, Samoa, avec les remarques d'ouverture du Directeur général du Programme régional océanien de l'environnement (PROE), M. Sefanaia Nawadra.
5. La Conférence a été officiellement ouverte par Peseta Noumea Simi, Directrice générale du ministère des Affaires étrangères et du Commerce du gouvernement des Samoa.

Point 2 de l'ordre du jour : Président et vice-président

6. Conformément au Règlement intérieur, la présidence de la 32e Conférence du PROE devait revenir aux États-Unis. Le Secrétariat a informé la Conférence que les États-Unis avaient officiellement indiqué qu'ils n'étaient pas en mesure d'assumer la présidence de la 32e Conférence du PROE.
7. Conformément à l'article 8.1 du Règlement intérieur, le Vanuatu a été élu Président et Nauru Vice-Président.
8. Le Président sortant de la 31e Réunion du Conseil exécutif, le Royaume-Uni, a exprimé sa gratitude à la troïka du PROE et au Secrétariat pour leur appui, et a salué le Directeur général ainsi que le Directeur général adjoint pour leur leadership et leurs orientations. Le Royaume-Uni a souhaité au Vanuatu, en tant que nouveau président, plein succès pour la mission à venir.
9. Le Directeur général a reconnu le travail accompli par le Royaume-Uni en tant que Président sortant et s'est félicité de l'entrée en fonction du Vanuatu comme nouveau Président.

10. Le Vanuatu a salué le travail du Royaume-Uni en tant que président sortant.

La Conférence :

- 1) **a confirmé** le représentant du **Vanuatu** en sa qualité de **Président** ; et
- 2) **a confirmé** la nomination du représentant de **Nauru** en tant que **Vice-Président**

Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail

11. La Conférence a examiné l'ordre du jour provisoire révisé ainsi que les horaires de travail proposés.

12. Le Secrétariat a recommandé que la Réunion se poursuive et que le compte rendu soit partagé avec tous les Membres. L'approbation sera d'abord sollicitée auprès des participants, puis le compte rendu sera diffusé à l'ensemble des Membres en tant que document officiel. Cette approche a été proposée en raison de l'absence de quorum (18 Membres) à la 32SM. La France, la Polynésie française et les Samoa ont soutenu la proposition, sans objection de la Réunion.

13. Le Président a recommandé, à la suite de la suggestion de la France, que l'inclusion d'un mécanisme de suivi des résultats de la Conférence des Nations Unies sur les océans et un retour sur le Forum du Pacifique tenu à Nice soient examinés au titre du Point 12 de l'ordre du jour « Questions diverses ». Le Président a également proposé que le Point 6.8 soit abordé en dernier à l'ordre du jour de la journée.

14. Le Président a sollicité des volontaires pour le comité de rédaction présidé par Nauru en sa qualité de Vice-président de la Conférence du PROE. Les îles Cook, la Polynésie française, Kiribati, la Nouvelle-Zélande et les Samoa se sont portés volontaires pour en être membres. En réponse à une question de la Polynésie française, le Secrétariat a confirmé qu'une interprétation serait assurée pour le comité de rédaction.

La Conférence :

1. **a examiné et adopté** l'ordre du jour provisoire ; et
2. **a convenu** des horaires de travail.

Point 4 de l'ordre du jour : Suite donnée aux questions soulevées lors de la quatrième réunion du comité exécutif

15. Les mesures prises en réponse aux décisions et directives de la quatrième réunion du Conseil exécutif, tenue le 6 septembre 2024, ont été présentées à la Conférence.

16. L'Australie a félicité le Secrétariat pour les progrès accomplis depuis la dernière Réunion du Conseil exécutif, en soulignant l'avancée de la Stratégie de mobilisation des ressources et de financement adoptée en 2024, notamment l'augmentation de 20 % des contributions des Membres.

17. L'Australie a également relevé les avancées réalisées dans l'élaboration de la Stratégie de partenariat, en soulignant sa cohérence avec les décisions prises l'an dernier par le Forum des îles du Pacifique afin d'encourager des partenariats plus stratégiques et rationalisés. L'Australie a également exprimé son soutien au lien établi entre la Stratégie de partenariat et la Stratégie de financement, et a en outre relevé l'augmentation significative du nombre de nouveaux cadres de partenariat stratégique des pays et territoires (CTSPF), ainsi que le renforcement de l'engagement du PROE auprès de ses Membres grâce à son Bureau pour le Pacifique Nord.

La Conférence :

- 1) a **pris note** des mesures adoptées en réponse aux décisions et directives de la quatrième réunion du Conseil exécutif.

Point 5.1 de l'ordre du jour : Présentation du rapport annuel 2024 et tour d'horizon, par le Directeur général, des avancées depuis la quatrième réunion du comité exécutif

18. Le Directeur général a présenté une synthèse des progrès réalisés depuis la quatrième réunion du Conseil exécutif en 2024, en précisant qu'elle serait complétée par des présentations au cours de la Conférence du PROE. Il a présenté ses excuses : en raison de circonstances imprévues, le rapport annuel 2024 du PROE n'est pas encore finalisé et sera diffusé en octobre.
19. Les Samoa américaines, les îles Cook, Fidji, la France, la Polynésie française, Kiribati, la Nouvelle-Zélande, la République des îles Marshall, les Samoa, Tokélaou, Tuvalu et le Royaume-Uni ont salué le travail du Directeur général et du Secrétariat, les Samoa américaines, la France et la République des îles Marshall exprimant leur attente de recevoir le rapport annuel 2024 du PROE en octobre.
20. Les Samoa américaines ont mis en avant l'Expo PacWastePlus CIRCLE organisée en 2025 sur les enjeux de la gestion des déchets, et la République des îles Marshall a salué le Programme PacWastePlus, estimant que ce travail constitue une base solide pour la poursuite des progrès en matière de gestion des déchets.
21. Fidji et la Nouvelle-Zélande ont relevé les progrès en matière de capacités renforcées pour l'égalité hommes-femmes, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI). La Nouvelle-Zélande a en outre salué le travail sur les garanties et la mise en avant de la voix du Pacifique sur la scène mondiale, et Fidji a souligné l'implication des jeunes dans le domaine des pertes et préjudices.
22. En réponse à une demande de Kiribati et de Tuvalu pour un accent plus marqué sur l'atténuation, le Directeur général a précisé que le Secrétariat met en œuvre des actions d'atténuation en partenariat avec la Communauté du Pacifique (CPS) et d'autres partenaires par le biais du Hub des Contributions déterminées au niveau national (CDN).

23. La France a également mis en avant le travail du Secrétariat en matière de cybersécurité et les préparatifs menés avec le Bureau du Commissaire pour l'océan Pacifique en vue de la Conférence des Nations Unies sur les océans, en soulignant les travaux sur les savoirs traditionnels, essentiels pour le Pacifique.
24. En réponse à une question de Fidji et des Samoa concernant la préparation de la candidature Australie-Pacifique pour accueillir la COP31, le Directeur général a précisé qu'un groupe de travail du Forum, composé de représentants des pays, avait été mis en place et que l'Australie, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et le PROE en assuraient conjointement le secrétariat pour orienter le plaidoyer et la mise en œuvre. Il a ajouté qu'une fois la candidature obtenue, ce secrétariat s'élargirait à d'autres organisations du CROP pour couvrir les thématiques de mise en œuvre.
25. La Polynésie française, la Nouvelle-Zélande et Tuvalu ont félicité le Secrétariat pour ses efforts de construction de nouveaux partenariats et la mise en œuvre de la stratégie de financement et de mobilisation des ressources, qui produit déjà des résultats.
26. Le Directeur général adjoint a confirmé que le Secrétariat œuvrerait à fixer une date pour la signature du Cadre de partenariat stratégique pays et territoires pour la Polynésie française, en réponse à une question de la Polynésie française, et a précisé qu'il suivrait l'exemple de Tuvalu lorsque son CTSPF sera prêt à être signé. Il a également indiqué que le Secrétariat travaillait avec la République des îles Marshall et Nioué à l'élaboration de leurs propres CTSPF. La République des îles Marshall a remercié le Secrétariat pour son appui à l'élaboration de son propre Cadre.
27. Les îles Cook se sont félicitées des réflexions du Directeur général sur les défis, en soulignant l'importance de ces analyses pour gérer les attentes des Membres et veiller à ce que l'orientation stratégique demeure réaliste et réalisable.
28. Le Directeur général a confirmé que, bien que le Secrétariat dispose de cinq programmes couvrant des domaines clés, ceux-ci sont mis en œuvre de manière intégrée selon une approche globale PROE, en réponse à une question de Kiribati sur la façon dont le Secrétariat répond à la triple crise planétaire et sur la manière dont cela se reflète dans l'appui aux Membres.
29. Le Directeur général a précisé que la coordination assurée par le Secrétariat, y compris pour la mise en œuvre de la Stratégie pour un Pacifique bleu, s'appuie actuellement sur les plateformes existantes telles que la Table ronde « Un Pacifique plus propre », la Table ronde océanienne pour la conservation de la nature et la Table ronde du Pacifique sur les changements climatiques.
30. Tokélaou a souligné l'importance de continuer à inclure les atolls de faible altitude qui subissent les impacts du changement climatique, à mesure que progresse le travail du Secrétariat, en rappelant que personne ne doit être laissé pour compte.

31. Tuvalu a insisté sur l'importance des données, de leur analyse et du développement d'outils de connaissance pour les Membres. Le Directeur général a répondu que, bien que les données soient essentielles pour orienter les indicateurs régionaux et la prise de décision, elles représentent un défi en matière de financement programmatique, en notant qu'une proposition GEF8 était en cours d'élaboration.

La Conférence :

- 1) A pris note de la présentation du compte rendu du Directeur général et du fait que le rapport annuel 2024 serait disponible en octobre 2025.

**Point de l'ordre du jour 5.2 : Plan de mise en œuvre de la performance (PIP4)
Avancées dans l'atteinte des résultats stratégiques et compte rendu général**

32. La Conférence a été saisie des résultats stratégiques du quatrième Plan de mise en œuvre de la performance 2024-2025, de la mise en œuvre du Programme de travail et budgétaire 2024-2025, ainsi que des progrès accomplis vers l'atteinte du résumé de haut niveau du PIP4, des enjeux transversaux émergents durant la première année de mise en œuvre et des enseignements tirés.

33. L'Australie, Nauru, les Samoa, Tuvalu et le Royaume-Uni ont remercié le Secrétariat pour son compte rendu sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PIP4 2024-2025.

34. Le Secrétariat a précisé que, comme pour les PIP1, 2 et 3, la tendance est que les objectifs organisationnels (OG) soient atteints dès la première année de chaque cycle biennal de PIP, tandis que les objectifs régionaux (RG) alignent leurs activités la première année pour être mis en œuvre et achevés la deuxième année, soit en 2025 pour le PIP4. Cela en réponse à une question de Nauru, appuyée par Tuvalu, sur le déséquilibre entre les RG atteignant moins de 50 % de leur cible par rapport aux OG qui atteignent un niveau plus élevé dès la première année.

35. Les Samoa ont demandé des précisions sur le nombre élevé d'indicateurs, proposant une liste rationalisée pour le suivi et l'évaluation. Le Secrétariat a expliqué que ces indicateurs couvrent les résultats des cinq programmes et départements, conformément au Plan stratégique actuel, au nombre d'agents et aux activités entreprises.

36. Les Samoa ont également souligné la nécessité d'un financement stratégique et de long terme, et demandé des précisions sur le champ d'application des frais de gestion de programme et sur une éventuelle augmentation de ce pourcentage.

37. Le Secrétariat a souligné que l'intégration du genre est au cœur du travail du PROE, soutenue par le rôle central du spécialiste genre, et a confirmé que les activités de projet continueront de renforcer ces efforts, en réponse au Royaume-Uni qui a insisté sur l'importance de l'intégration du genre et proposé un appui et un retour d'expérience sur les stratégies et politiques de genre.

38. L'Australie a félicité le Secrétariat pour l'augmentation de ses réserves, désormais proches de 3 millions USD, compte tenu de l'ampleur des activités rapportées. L'Australie a en outre souligné la valeur du document sur les enseignements tirés, notant les progrès réalisés par le Secrétariat dans la gestion de son portefeuille de programmes afin de mieux répondre aux priorités définies par les Membres, et a insisté sur la nécessité cruciale de remédier au faible niveau de financements non affectés des bailleurs pour les activités essentielles. L'Australie a encouragé l'ensemble des Membres et partenaires à soutenir le Secrétariat dans la mise en œuvre du Plan de mise en œuvre de la performance et du Plan stratégique.
39. Les îles Cook ont recommandé au Secrétariat de prioriser ses activités à l'aide d'un mécanisme de hiérarchisation pour assurer une exécution efficace, compte tenu des ressources humaines disponibles. Elles ont également rappelé l'initiative « Pacific Partnerships for Prosperity » lancée en 2023, qui a permis de mobiliser 50 millions USD en faveur du Fonds de résilience du Pacifique, et le Cadre sur la mobilité climatique, dont la livraison est prévue en 2026.
40. Le Secrétariat a confirmé que chaque programme met en œuvre ses propres projets, lesquels constituent la base du compte rendu consolidé du PIP4, en précisant que le compte rendu fournit des informations sur la première année du cycle biennal, en réponse à une question de Tuvalu.
41. Le Directeur général a confirmé que tous les CTSPF signés avec les Membres sont des accords conclus avec les gouvernements, sur la base desquels l'engagement de mettre en œuvre les activités convenues demeure, sauf amendements demandés par les gouvernements. Cela en réponse à une question des Samoa américaines notant que les livrables convenus pourraient être retardés au-delà de 2025 en raison de circonstances nationales.

La Conférence :

- 1) a pris note des progrès accomplis vers la réalisation des résultats stratégiques du PIP4 2024-2025 et de la mise en œuvre du programme de travail et budgétaire 2024-2025
- 2) a pris note des réponses et mesures entreprises par le Secrétariat sur les questions transversales et les enseignements tirés lors de la première année de mise en œuvre du PIP4.

Point 5.3 de l'ordre du jour : Résultats du deuxième Dialogue de partenariat du PROE

42. Le Secrétariat a rendu compte des résultats du deuxième Dialogue de partenariat du PROE, en soulignant les messages clés et les opportunités identifiés grâce à l'engagement des partenaires, afin d'éclairer les prochaines étapes visant à renforcer le rôle du Dialogue en tant que plateforme stratégique de collaboration et de co-investissement.
43. La Polynésie française a félicité le Secrétariat pour sa coopération étroite avec les jeunes du Pacifique et a insisté sur l'importance des données dans ce travail, réaffirmant la valeur des informations et des données.

44. Les îles Cook ont proposé que les prochains Dialogues de partenariat mettent davantage en avant la voix des Membres.

45. Le Directeur général a confirmé qu'il réexamine le calendrier des futurs dialogues, en précisant qu'une Table ronde sur le développement durable se tiendra également, en réponse à une question du Royaume-Uni sur le rapprochement des dates entre les tables rondes et le Dialogue de partenariat organisé dans le cadre de la Table ronde sur le changement climatique.

46. Tuvalu a indiqué que le Dialogue de partenariat n'a pas vocation à définir les priorités, mais à éclairer leur mise en œuvre.

La Conférence :

- 1) a **pris acte** des résultats du Dialogue sur les partenariats du PROE 2025 en tant qu'apport stratégique à l'élaboration du nouveau Plan stratégique du PROE
- 2) a **approuvé** la poursuite du Dialogue sur les partenariats comme plateforme biennale organisée en marge de la Conférence du PROE afin d'éclairer la mise en œuvre des priorités programmatiques du PROE et de renforcer l'engagement avec les partenaires.

Point 6.1 de l'ordre du jour : Comptes audités pour 2024

47. Les comptes annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été présentés à la Conférence.

48. Le Secrétariat a confirmé que les frais de programme, fixés depuis 2012 à 15 %, sont actuellement maintenus. Il a précisé qu'un examen des coûts de fonctionnement sera mené afin que ses résultats soient alignés sur la prochaine Conférence du PROE en 2027. Il a également souligné l'augmentation des coûts de fonctionnement au cours des 13 dernières années et indiqué que le Secrétariat fonctionne désormais avec des ressources insuffisantes pour mener pleinement à bien son mandat. Cette précision faisait suite à une question des Samoa concernant la proposition d'augmentation des frais de programme et son éventuel impact sur la mise en œuvre des programmes par le Secrétariat.

49. La France a demandé des précisions sur l'augmentation des autres dépenses de plus de 400 000 USD. Le Secrétariat a expliqué que cette hausse provenait de cotisations impayées de certains Membres et d'une nouvelle dépense potentiellement non éligible, inscrite à titre provisoire.

50. Le Secrétariat a confirmé que le rapport financier est élaboré au plus haut niveau, mais que les Membres peuvent demander une ventilation de leurs rapports nationaux de décaissement, en réponse à une question de Nauru concernant le détail des coûts de voyage.

La Conférence :

- 1) a **examiné et adopté** les états financiers audités et le rapport de l'auditeur pour 2024.

Point 6.2 de l'ordre du jour : Rapport du Comité d'audit

51. Le rapport du Comité d'audit du PROE (CA) sur ses travaux réalisés au cours des 12 derniers mois a été présenté par son président.
52. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ont félicité le Comité d'audit pour son travail.
53. En réponse à une question de la Nouvelle-Zélande, le président du Comité d'audit a indiqué que le montant idéal des réserves pour le Secrétariat dépend de la situation, en précisant que des réserves renforcent la crédibilité auprès des bailleurs et des investisseurs. Le Secrétariat a rappelé qu'une réserve idéale correspond à trois mois de budget, soit 25 % du total ; la réserve actuelle d'environ 3 M USD est jugée suffisante, mais devrait continuer à croître.
54. Le Secrétariat a également confirmé que sa politique est alignée sur les meilleures pratiques de nombreuses organisations. En 2015, les réserves étaient négatives et, avec l'appui des Membres, le Secrétariat a mis en place une stratégie de reconstitution, permettant de constituer une marge de sécurité adéquate. Le Secrétariat poursuit ses efforts pour assurer sa viabilité financière, notamment à travers la stratégie de mobilisation des ressources adoptée l'an dernier, visant à renforcer les réserves et à disposer d'un budget entièrement financé pour atteindre ses objectifs. Il a également rappelé que la décision d'appliquer intégralement l'augmentation de 20 % des contributions des Membres, approuvée en 2017, avait été mise en œuvre l'an dernier.
55. Le Royaume-Uni a demandé une mise à jour sur le poste de responsable des risques, conformément aux recommandations de 2023. Le Secrétariat a informé que le recrutement d'un responsable de la gestion des risques était en cours.
56. Le Secrétariat a indiqué que des progrès ont été accomplis sur le système de gestion des plaintes et des risques (GRM), avec un examen documentaire déjà réalisé, et qu'une circulaire annoncera des consultations prévues du 15 septembre au 15 octobre avec contribution des Membres, en réponse à une demande de Tuvalu sur le GRM.
57. Tuvalu a demandé des informations complémentaires sur les perspectives et le plan d'activités pour les années à venir, ainsi que sur l'origine de la réserve et la question de son éventuelle réaffectation aux programmes ou de son maintien en réserve. Le Secrétariat a précisé qu'en tant qu'organisation à but non lucratif, toutes les économies seraient réinvesties dans ses opérations, en rappelant que certaines activités non financées doivent être couvertes. Le recouvrement des coûts des projets permet de soutenir le budget de base et le personnel.
58. Le Directeur général a exprimé sa gratitude au président du Comité d'audit pour son service et son soutien au renforcement de la position du Secrétariat, tout en remerciant les Membres du Comité d'audit.

La Conférence :

- 1) a pris note et approuvé le rapport du Comité d'audit pour la période du 1er août 2024 au 31 juillet 2025 ;

- 2) a **reconnu** l'amélioration significative de la situation des réserves du Secrétariat, passées de 2 304 271 USD en 2023 à 2 965 095 USD en 2024 ;
- 3) a **salué** l'accroissement du soutien des partenaires et des bailleurs ;
- 4) a **encouragé** un engagement renforcé entre les Membres et le Secrétariat, ainsi que le règlement ponctuel des contributions, afin de permettre au PROE de remplir efficacement ses mandats ;
- 5) a **encouragé** le Secrétariat à maintenir et amplifier ses efforts pour mettre en œuvre les recommandations prioritaires de l'ICR et du Groupe de travail MTR, en veillant à ce que des ressources suffisantes soient allouées à leur réalisation avant la prochaine révision prévue ;
- 6) a **encouragé** l'engagement actif et la collaboration des Membres pour finaliser leurs Cadres de partenariat stratégique des pays et territoires (CTSPF) respectifs ;
- 7) a **exhorté** le Secrétariat à renforcer le suivi des projets et à donner la priorité au développement d'un système intégré de gestion de l'information sur les projets dans le cadre de l'initiative IEMS, afin de permettre un suivi en temps réel et un meilleur reporting ;
- 8) a **encouragé** le Secrétariat à continuer de tirer parti stratégiquement de son statut d'accréditation auprès du FVC et du FA pour explorer et accéder à de nouvelles opportunités de projets ;
- 9) a **encouragé** le Secrétariat à continuer d'intégrer une culture proactive de gestion des risques à tous les niveaux de l'organisation, en veillant à l'identification rapide des risques, à une responsabilité claire et à l'intégration des considérations de risque dans la planification stratégique et opérationnelle ;
- 10) a **exhorté** à l'élaboration et à la mise en œuvre rapides d'un mécanisme de règlement des griefs au niveau des projets, afin de renforcer la responsabilité et la réactivité ;
- 11) a **exhorté** le Secrétariat à donner la priorité à la résolution des problèmes liés aux ressources humaines et à renforcer les capacités, en veillant à ce que la fonction d'audit interne dispose des moyens nécessaires pour assurer pleinement ses responsabilités essentielles de contrôle ;
- 12) a **encouragé** le Secrétariat à combler les lacunes identifiées et à saisir les opportunités mises en lumière dans les rapports actuels et précédents du Comité, en veillant à l'alignement avec les priorités stratégiques du PROE et son engagement en faveur de l'amélioration continue ;
- 13) a **exprimé** sa reconnaissance pour la coopération et le soutien continu du Directeur général, de l'équipe de direction et de l'ensemble du personnel du PROE au cours des 12 derniers mois.

Point 6.3 de l'ordre du jour : Compte rendu sur la contribution des membres

59. Le Secrétariat a présenté une mise à jour sur l'état des contributions des Membres au 31 décembre 2024, ainsi qu'un bref rapport sur la situation la plus récente des contributions.

60. Le Royaume-Uni a félicité le Secrétariat pour la rapidité de son suivi concernant le paiement des cotisations.
61. Le Secrétariat a confirmé avoir adressé des courriers et effectué des visites auprès des pays Membres, en précisant qu'une présentation avait également été faite lors de la réunion des dirigeants micronésiens, en réponse à une question des Samoa sur les démarches entreprises pour recouvrer les arriérés de cotisations.
62. Les îles Cook, les Samoa et le Royaume-Uni ont demandé des orientations sur la marche à suivre si les arriérés persistent. Le Directeur général a rappelé que l'organisation se veut inclusive, soulignant que la Papouasie–Nouvelle-Guinée règle souvent ses arriérés en un seul versement, tandis que les îles Mariannes du Nord et Guam sont confrontées à d'autres circonstances.
63. Les îles Cook ont également relevé que ce problème touche aussi d'autres agences du CROP, proposant que la question soit soulevée au Groupe de travail des chefs du CROP afin de rechercher des approches pratiques et équitables pour les petits États insulaires Membres. Les Samoa américaines ont fait remarquer que si les points focaux étaient intégrés dans les structures gouvernementales plutôt que dans les institutions éducatives, cela pourrait encourager une meilleure interaction entre les Membres et le Secrétariat.
64. Le Directeur général a indiqué qu'il poursuivra le suivi auprès des îles Mariannes du Nord, de Guam et de la Papouasie–Nouvelle-Guinée afin de traiter les paiements en souffrance de longue date.

La Conférence :

- 1) a **examiné** le rapport ;
- 2) A **examiné** la question des contributions impayées des Membres ; et
- 3) a **demandé** au Secrétariat de poursuivre le suivi auprès des Membres concernés par des arriérés de longue date ; et
- 4) s'est **engagée** collectivement et individuellement à régler intégralement, en 2025, les contributions courantes et les arriérés.

Point 6.4 de l'ordre du jour : Nomination des auditeurs externes

65. Le Secrétariat a sollicité l'approbation de la Conférence pour la nomination d'auditeurs externes chargés de réaliser l'audit annuel des comptes financiers du PROE pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2026.
66. Le Secrétariat a confirmé que les précédents auditeurs externes étaient KPMG, qui avait rempli avec succès ses obligations contractuelles, mais qu'ils devaient être remplacés conformément aux dispositions habituelles de la Conférence du PROE, exigeant la désignation d'un auditeur externe en cohérence avec le cycle biennal. Le Secrétariat a également rappelé qu'il devait soumettre une recommandation d'auditeur externe à l'examen des Membres, en réponse à une question de la Polynésie française.

La Conférence :

- 1) a **examiné** le document et a **approuvé** la recommandation du Directeur général visant à nommer Lochan & Co pour auditer les comptes financiers du PROE pour les deux exercices clos les 31 décembre 2025 et 2026 ;
- 2) a **approuvé** que Leota & Niumata Chartered Accountants soient désignés comme remplaçants, dans l'éventualité où Lochan & Co ne pourraient assurer cette mission.

Point 6.5 de l'ordre du jour : Rapport du groupe de travail du PROE sur la révision de la rémunération du personnel de 2021

67. L'Australie, en tant que présidente du Groupe de travail du PROE sur la révision de la rémunération du personnel de 2021, a présenté à la Conférence l'état d'avancement de son rapport.
68. Le Secrétariat, en réponse à une question de la France, a indiqué que l'Annexe B présente les calendriers des recommandations à mettre en œuvre dans trois catégories distinctes, actuellement appliquées grâce aux consultations et à l'orientation du Groupe de travail. Le Secrétariat a en outre précisé que tout financement substantiel requis pour la mise en œuvre des recommandations sera soumis au Comité exécutif de 2026 pour approbation, soulignant que la seule mise à jour des salaires pour les aligner sur l'échelle internationale de recrutement nécessiterait 1,2 million USD.
69. La Nouvelle-Zélande a soutenu la relance du Groupe de travail sur l'harmonisation du CROP, compte tenu du nouveau Plan stratégique à venir et de l'importance d'une approche prospective.
70. Le Directeur général a précisé que le Conseil exécutif représente l'ensemble des circonscriptions, en réponse à une question de la Polynésie française sur la nécessité de consulter l'ensemble de la Conférence du PROE pour les décisions importantes en matière de rémunération. Le Secrétariat a également rappelé que le Groupe de travail des Membres sur la rémunération est ouvert à tous les Membres et non limité à ceux qui en font actuellement partie.
71. Nauru a remercié le Secrétariat et soutenu les recommandations de l'examen, tout en exprimant des inquiétudes sur le budget et en soulignant la nécessité d'une voie claire et d'un plan de financement durable qui n'entrave pas la mise en œuvre des activités. Nauru a également souscrit à la nécessité d'une approche consultative plus large.

La Conférence :

- 1) a **pris note** du rapport « *Examen du système de rémunération du PROE, y compris l'ensemble des modalités et conditions d'emploi du personnel : Rapport final* »
- 2) A **pris note** des observations du Secrétariat et de la position des groupes de travail des Membres sur les recommandations énoncées dans le « *Document de travail 6.5, pièce jointe 2, annexe B* ».

- 3) a **approuvé** que le Directeur général et le Secrétariat poursuivent la mise en œuvre des recommandations n'ayant pas d'impact budgétaire substantiel ;
- 4) a **invité** le Secrétariat à présenter un rapport à la 5e réunion du Conseil exécutif en 2026 afin de soumettre à décision les recommandations ayant des incidences financières, dans le cadre du processus budgétaire de 2027, le cas échéant ;
- 5) a **approuvé** que le Groupe de travail continue d'assurer le suivi, le soutien et l'orientation de la mise en œuvre des recommandations par le Secrétariat ;
- 6) A **approuvé** les recommandations du groupe de travail concernant l'examen stratégique des traitements du système de rémunération du PROE, y compris toutes les conditions générales du personnel figurant dans le « *Document de travail 6.5, annexe 2, annexe B* ».

Point 6.6 de l'ordre du jour : 2012 — Compte rendu sur la révision du règlement du personnel de 2012

72. Le Secrétariat a présenté l'état d'avancement de la révision du Règlement du personnel de 2012.

La Conférence :

- 1) a **pris note** que les principes directeurs substantiels régissant les conditions d'emploi du personnel restent en suspens, dans l'attente des résultats de l'examen de la rémunération
- 2) a **pris note** de la nécessité pour les Membres d'accorder la priorité à la finalisation de l'examen de la rémunération ;
- 3) A **pris note** qu'un rapport sur l'examen de la rémunération a été présenté par le Groupe de travail des Membres au titre du point 6.5 de l'ordre du jour.
- 4) a **approuvé** qu'un rapport sur la révision et la mise à jour du Règlement du personnel soit présenté aux Membres une fois l'examen de la rémunération achevé.

Point 6.7 de l'ordre du jour : Mise à jour sur la préparation du prochain Plan stratégique du PROE 2027–2036

73. La Réunion a reçu une mise à jour sur la préparation du prochain Plan stratégique du PROE 2027–2036.

74. Le Secrétariat a confirmé que les consultations relatives au futur Plan stratégique se poursuivent à travers les plateformes et groupes de travail existants tels que la Troïka. Il a précisé que des sessions de planification internes au Secrétariat seront organisées en premier lieu, suivies d'une consultation des Membres sur un avant-projet vers la fin du premier trimestre 2026. Cette précision répondait à une question de la France.

75. En réponse à une demande de Nauru visant à inclure la sécheresse et la dégradation des terres dans le nouveau Plan stratégique, le Directeur général a confirmé que ces domaines, relevant de la CNULD, sont suivis par la CPS et que le Secrétariat collabore avec elle sur les sujets pertinents.

76. Tuvalu a demandé que la thématique des catastrophes soit renforcée dans le prochain Plan stratégique ; le Directeur général a précisé que si le Secrétariat assure la coordination générale du changement climatique et des catastrophes dans le cadre de la Stratégie 2050 pour le Pacifique bleu, la CPS conduit le volet « catastrophes », notamment sur les services climatiques et les impacts sur la biodiversité.

77. Le Directeur général a mis en avant la bonne coordination entre agences grâce aux plateformes actuellement en place.

La Conférence :

- 1) a **pris note** de la mise à jour sur la préparation du prochain Plan stratégique du PROE 2027–2036
- 2) a **encouragé** les Membres à saisir les occasions de contribuer à l'élaboration du Plan stratégique du PROE 2027–2036.

Point 6.8 de l'ordre du jour : Évaluation des performances du Directeur général du PROE et renouvellement de son contrat (Session à huis clos)

78. La Troïka a présenté :

- a) son évaluation du Plan de développement des performances (PDP) du Directeur général pour la période de septembre 2024 à août 2025 ;
- b) sa proposition de Plan de développement des performances du Directeur général du PROE pour la période de septembre 2025 à août 2026 ;
- c) sa proposition de renouvellement du contrat du Directeur général, dont le contrat actuel de quatre ans arrive à échéance en avril 2026.

La Conférence :

- 1) A **pris note et approuvé** l'examen mené par la Troïka du PDP du Directeur général pour la période septembre 2024 — août 2025, en saluant les nombreuses initiatives et résultats positifs, ainsi que les domaines nécessitant une attention particulière au cours de l'année à venir.
- 2) a **invité** l'ensemble des Membres, par voie de circulaire, à proposer d'ici le 31 octobre 2025 des objectifs précis, pertinents et adaptés qu'ils souhaitent voir intégrés au prochain PDP du Directeur général. La Troïka discutera ensuite avec le Directeur général et finalisera les objectifs de son PDP d'ici fin novembre 2025.
- 3) a **approuvé** le renouvellement du contrat du Directeur général pour une durée de deux ans, portant ainsi sa durée totale à un maximum de six ans.

Point de l'ordre du jour 7.1 : 2050 — Mise en œuvre de l'ordre du jour de la réunion des responsables de la zone Pacifique — Mise à jour de la stratégie 2050 pour la mise en œuvre du continent bleu Pacifique

79. La Conférence a reçu une mise à jour sur la mise en œuvre de la Stratégie 2050, en lien avec les priorités stratégiques et la coordination des agences CROP, ainsi que sur l'examen de l'architecture régionale.

80. À la demande de la Conférence, un petit groupe de travail a examiné et présenté des recommandations révisées pour examen.

La Conférence :

- 1) a **pris note** des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie 2050 ;
- 2) a **pris note** de la mise à jour concernant l'examen de l'architecture régionale et du fait que le rapport du HLPG sera présenté aux dirigeants du Forum et examiné lors de leur prochaine réunion à Honiara ;
- 3) a **pris note** des rôles attribués au Secrétariat et de son engagement continu dans la mise en œuvre de la Stratégie 2050 et l'examen de l'architecture régionale ;
- 4) a **réaffirmé** la décision de la quatrième réunion du Conseil exécutif du PROE en 2024 relative à la mise en œuvre de l'agenda des dirigeants, qui : « a confirmé que le PROE est une organisation intergouvernementale indépendante établie en vertu de l'Accord du PROE et que la Conférence du PROE constitue l'organe plénier responsable de sa gouvernance » ;
- 5) a **demandé** à la Troïka du PROE et au Directeur général de travailler en étroite collaboration sur toute question découlant de la phase 3 de l'examen de l'architecture régionale susceptible d'avoir un impact sur le PROE, en tenant compte des différences de composition des Membres au sein des agences CROP.

Point de l'ordre du jour : 7,2 — PCCC (Pacific Climate change Centre — Centre du changement climatique du Pacifique)

81. La Réunion a été informée des progrès accomplis par le Centre océanien sur les changements climatiques dans la réalisation de ses objectifs pour 2024-2025.
82. Les Samoa américaines, Fidji, la France, Kiribati, Nauru, la Nouvelle-Zélande, les Samoa et Tuvalu ont félicité le PCCC pour son travail avec les Samoa américaines. La France et la Nouvelle-Zélande ont souligné l'importance d'assurer la pérennité et le développement des effectifs et des ressources financières.
83. Tuvalu a rappelé le rôle du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC) dans le renforcement des capacités d'accès au financement climatique.
84. Le Royaume-Uni a indiqué qu'il était utile de constater la valeur que les Membres accordent au PCCC, en rappelant l'urgence de garantir que le ce dernier puisse fournir ses services.
85. La Nouvelle-Zélande a demandé que le PCCC poursuive ses actions de sensibilisation et a souligné que le plan d'activités sera essentiel afin que certaines fonctions clés soient financées par le budget de base du Secrétariat, afin de réduire la dépendance au financement par projet.
86. La France et Tuvalu ont insisté sur l'importance des partenariats. La France a évoqué le potentiel de collaborations autour de la recherche appliquée et du partage des connaissances avec le réseau français d'universités et de centres de recherche en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. Tuvalu a aussi encouragé des partenariats avec des organismes scientifiques spécialisés dans les services climatiques et l'océan, afin de favoriser des solutions innovantes.

87. Nauru a souligné une lacune critique dans l'articulation climat-déchets-santé et a sollicité l'appui du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC) ainsi que des programmes du PROE pour y remédier.
88. Les Fidji ont proposé que le Centre introduise des formations sur les compétences en négociation climatique et ont salué le soutien continu fourni par le PCCC malgré les défis actuels. Elles ont également exprimé leur soutien aux recommandations du document présenté.
89. Kiribati a sollicité l'aide du PCCC pour élaborer des concepts et propositions financés par le FEM, ainsi que pour combler les lacunes en matière de données scientifiques au niveau national.
90. Le Directeur général a réaffirmé l'importance de maintenir l'orientation du PCCC sur l'appui au travail programmatique du Secrétariat. Le Directeur général a aussi reconnu la nécessité de s'attaquer aux défis persistants, notamment en matière de collecte de données.
91. Le Secrétariat a rappelé que le rôle du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC) est de promouvoir l'innovation, la recherche, le partage des connaissances et le renforcement des capacités. Il a été rappelé que le Centre complète le Programme Changement climatique du PROE, notamment par les formations en négociation, et continue de collaborer avec les divisions techniques pour renforcer les capacités.

La Conférence :

- 1) a **pris note** des progrès réalisés par le Centre Pacifique sur le changement climatique dans la poursuite de ses objectifs (2024-2025)
- 2) a **approuvé et souligné** l'urgence de maintenir le personnel actuel et les initiatives de durabilité du PCCC afin d'assurer la continuité de ses services.

Point 7.2a de l'ordre du jour : Pacific Climate change Centre (Centre du changement climatique du Pacifique) — Stratégie et business plan 2025-2030

92. La Conférence a été saisie d'un examen de la Stratégie et du plan d'activités 2025–2030 du Centre Pacifique sur le changement climatique.

La Conférence :

- 1) a **pris note** que l'examen de la Stratégie et du plan d'activités du PCCC 2025–2030 est en cours et qu'un projet final sera diffusé pour approbation en dehors de session.

Point 7.2b de l'ordre du jour : Feuille de route de la recherche sur les changements climatiques 2025-2036

93. La Réunion a été saisie de la Feuille de route de la recherche sur les changements climatiques 2025-2036.
94. Kiribati a exprimé son appui à la Feuille de route, en soulignant ses limites dans ce domaine, l'importance des données elles-mêmes et leur traduction pour éclairer les politiques et la prise de décision. Kiribati a également rappelé que des données scientifiques sont nécessaires pour appuyer les propositions de financement de projets et a salué la Feuille de route comme une réponse aux difficultés rencontrées par les petits États insulaires pour accéder à des données crédibles.

La Conférence :

- 1) a **approuvé** la Feuille de route pour la recherche sur le changement climatique dans le Pacifique 2025–2036.

Point 8.1 de l'ordre du jour : Résultats de la COP29 de la CCNUCC et préparation de la COP30

95. Le Secrétariat a présenté les résultats de la vingt-neuvième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui s'est tenue à Bakou, Azerbaïdjan, en novembre 2024, ainsi qu'une mise à jour sur les préparatifs menés par le PROE et le mécanisme One CROP pour appuyer les PSIDS lors de la trentième Conférence des Parties à la CCNUCC (COP30), prévue à Belém, Brésil, du 10 au 21 novembre 2025.
96. L'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, les Samoa, Tuvalu et le Royaume-Uni ont félicité le Secrétariat pour ses travaux techniques et ses activités dans le cadre de Moana Blue Pacific. La France, la Nouvelle-Zélande, les Samoa et Tuvalu ont également exprimé leur soutien à l'Australie dans sa candidature pour accueillir la COP31 en tant que COP Australie-Pacifique. La Nouvelle-Zélande a en outre félicité l'Australie pour son approche partenariale dans cette candidature.
97. Le Royaume-Uni a souligné l'importance des travaux menés par le Hub CDN, notamment pour le dépôt des CDN alignées sur l'objectif de 1,5 °C, et a encouragé tous les Membres à soumettre leurs.
98. L'Australie a félicité les Fidji pour avoir prononcé, au nom du groupe des amis de l'océan et du climat, la déclaration océan-climat lors de la plénière de clôture de la COP29, qualifiant ce moment de marquant pour une question cruciale pour la région. L'Australie a en outre proposé que le Pacifique explore les moyens d'intégrer les savoirs autochtones et traditionnels dans les réponses climatiques, et a souligné l'importance de solutions régionales pour répondre aux besoins de financement climatique, comme le Fonds de résilience du Pacifique, dont le traité sera signé à la prochaine réunion des dirigeants du Forum à Honiara, avec un engagement australien de 100 M AUD.

99. Le Secrétariat a pris note de la demande de Tuvalu d'examiner la possibilité que les petits États insulaires du Pacifique fassent des déclarations conjointes dans les négociations de la CCNUCC, à l'instar des sessions du Comité intergouvernemental de négociation (INC) pour élaborer un instrument juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris marine, et de la Convention sur la diversité biologique.

100. L'Australie a présenté une mise à jour sur les préparatifs de la COP31 en réponse à une demande des Samoa, en rappelant qu'une réunion des ministres du climat du Forum des îles du Pacifique avait largement soutenu la candidature visant à accueillir une COP Australie-Pacifique en Australie. Elle a confirmé qu'en cas de succès, ce sera la première COP organisée selon un modèle partenarial et la première tenue dans la région depuis 19 ans. L'Australie a indiqué travailler activement avec la Turquie, également candidate, pour parvenir à une solution dans l'intérêt de toutes les parties, soulignant l'urgence de la situation. Un groupe de travail de hauts fonctionnaires a été constitué pour faire avancer le programme de travail de la COP31, avec l'appui du PROE et du PIFS. Un projet de mandat, de plan de travail et de priorités thématiques est en préparation, les thèmes clés étant : l'océan (dans le prolongement de la COP23 organisée par Fidji), l'accès au financement, l'accélération de la transition énergétique compatible avec l'objectif de 1,5 °C, l'adaptation, les pertes et préjudices, ainsi que le rôle du leadership autochtone. L'Australie a accueilli favorablement les suggestions, en précisant qu'elles seront examinées par le groupe de travail et viendront enrichir les campagnes et programmes actuels de la CCNUCC.

101. Tuvalu a également souligné les résultats de la COP29, notant la tendance à s'éloigner des principes fondamentaux de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, et rappelant la nécessité de les renforcer dans les forums internationaux.

102. L'Australie a confirmé qu'en cas de succès de sa candidature à la COP31, elle organisera une COP inclusive.

103. Tuvalu a insisté sur le nombre croissant de participants aux événements parallèles des COP, comparé au faible nombre de délégués impliqués dans les négociations où se prennent les décisions essentielles pour les îles du Pacifique, et a demandé des solutions innovantes pour corriger ce déséquilibre.

104. Le Secrétariat a mis en lumière les défis logistiques liés à la COP30, notamment les coûts élevés de l'hébergement, et a précisé qu'il consulterait les Membres au cours de la 32SM afin de confirmer le nombre de délégués, autour duquel pourra être organisée l'assistance (par ex. Bureau de la délégation du Pacifique et Pavillon Moana Blue Pacific).

La Conférence :

- 1) **A pris note** des résultats de l'engagement des PSIDS à la COP29.
- 2) **a pris note** de l'avancement des préparatifs menés par le PROE et le mécanisme One CROP en vue de la COP30 de la CCNUCC à Belém, Brésil.
- 3) **A pris note** de leur soutien à la candidature de l'Australie pour accueillir la COP31 en tant que COP Australie-Pacifique, et a discuté de l'avancée de cette candidature, de sa préparation et de l'appui du PROE et du Forum des îles du Pacifique au groupe de travail des hauts fonctionnaires.

Point 8.2 de l'ordre du jour : Compte rendu sur les résultats de la COP16 CDB

- 105.Le Secrétariat a présenté les résultats de la seizième Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB), tenue à Cali, Colombie, en octobre 2024, ainsi que de la reprise de la COP16.2 à Rome, Italie, en février 2025 ; ainsi qu'une mise à jour sur les actions entreprises en tant que conseiller technique et coordinateur auprès des Membres, y compris dans son nouveau rôle désigné de Centre sous-régional de coopération technique et scientifique de la CDB.
- 106.L'Australie, la France, la Polynésie française, Kiribati, Nauru et les Samoa ont félicité le Secrétariat pour sa désignation en tant que Centre sous-régional de coopération technique et scientifique de la CDB. Les Samoa et Tuvalu ont en outre salué son rôle de coordination de l'engagement des petits États insulaires en développement du Pacifique à la COP16 et sa direction de l'approche One CROP. Les Samoa, Nauru et la France ont également reconnu le rôle du Secrétariat dans l'amplification de la voix du Pacifique à la COP16.
- 107.Les Samoa ont salué les progrès de la COP16 et de sa reprise, notamment l'inscription d'un point distinct à l'ordre du jour sur la biodiversité insulaire, l'accord sur le cadre de mobilisation des ressources et l'adoption du nouveau programme de travail sur l'Article 8J, réaffirmant le rôle des peuples autochtones et des communautés locales.
- 108.Le Secrétariat a indiqué qu'il soutiendra la mise en valeur de la biodiversité et de la COP de la CDB, à l'instar de la COP climat et de la CCNUCC, en réponse à une demande des Samoa visant à assurer la participation d'un plus grand nombre de Membres pour une voix pacifique renforcée.
- 109.Le Directeur général a souligné l'efficacité de la coordination et la position commune des PSIDS en tant que bloc dans les forums INC et CDB, amorcée à la COP15 de la CDB sous la présidence des Samoa en tant que président des PSIDS.
- 110.La Polynésie française a demandé si le Centre de coopération technique et scientifique fournirait des orientations sur l'exploitation minière en eaux profondes, compte tenu des préoccupations liées à la conservation des océans et à leur développement durable. Le Secrétariat a confirmé que le Centre est une fonction que le PROE exerce déjà en tant qu'organisation intergouvernementale, et qu'il pourra l'utiliser pour renforcer ses capacités et ses opportunités de participation du Pacifique aux événements liés à la biodiversité et à l'océan.
- 111.Tuvalu a souligné l'avis consultatif de la CIJ comme base pour renforcer la voix du Pacifique au sein de l'Organe subsidiaire de la CDB chargé des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA), en rappelant qu'il établit les obligations des États en matière de climat et d'autres volets environnementaux. Tuvalu a également mentionné la Conférence des Nations Unies sur les océans et le lien entre l'océan et la biodiversité insulaire, en soulignant l'importance de la recherche et de la cartographie de la biodiversité. Le Secrétariat a répondu que, même si le point relatif au lien océan-biodiversité pourrait ne pas figurer à l'ordre du jour du prochain SBSTTA, il restait déterminé à poursuivre ce travail.

112.Kiribati a souligné la question des données de recherche nécessaires pour appuyer les obligations des Membres en matière de comptes rendus sur l'état de l'environnement et a rappelé la difficulté pour les Membres de disposer de données crédibles. Kiribati a demandé des précisions supplémentaires sur la manière dont le Secrétariat coordonne l'action de ses centres. Le Secrétariat a confirmé que l'élaboration du compte rendu sur l'état de la conservation de l'environnement est en cours, en précisant qu'il développe des messages fondés sur la science pour renforcer le processus de rapportage et qu'il met en place des moyens pour le rendre plus accessible aux pays, notamment par le biais de son travail en cours avec les portails de données environnementales des Membres.

113.Le Secrétariat a pris note de la demande de Nauru concernant des formations en négociation en préparation des prochaines COP.

114.La France a rappelé l'importance de la *High Ambition Coalition for Nature and People* et a encouragé les Membres qui n'en font pas encore partie à la rejoindre. Le Secrétariat a remercié la France et réitéré l'importance des partenariats et coalitions, y compris avec la *High Ambition Coalition for Nature and People* et ses Membres, dont la France et le Royaume-Uni.

115.L'Australie a félicité et reconnu le rôle du Pacifique et a confirmé son soutien à un travail en étroite collaboration en vue de la prochaine COP, notamment sur le point de l'ordre du jour relatif à la biodiversité insulaire.

116.Kiribati, les Samoa et Tuvalu ont encouragé les partenaires à investir dans les capacités du Secrétariat afin qu'il puisse assumer pleinement ses fonctions dans le cadre du Centre de coopération technique et scientifique.

La Conférence :

- 1) A pris note des résultats de la COP16 de la CDB.
- 2) a encouragé les Membres à mettre en œuvre les actions nationales requises et à participer aux réunions intersessions de la CDB ;
- 3) a tiré parti du rôle de conseil technique et d'assistance du PROE, ainsi que de sa désignation comme Centre sous-régional de coopération technique et scientifique de la CDB pour l'Océanie.

Point 8.3 de l'ordre du jour : Rapport sur les Conventions de Bâle, Rotterdam, Stockholm (BRS) et de Minamata

117.La Réunion a été informée des résultats de la dix-septième Conférence des Parties à la Convention de Bâle (BC-COP 17), de la douzième Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam (RC-COP 12), et de la douzième Conférence des Parties à la Convention de Stockholm (SC-COP 12), communément appelées COP BRS, qui se sont tenues du 28 avril au 9 mai 2025 à Genève, Suisse, sur le thème « Rendre visible l'invisible : gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets ».

118.Le Secrétariat a également présenté une mise à jour sur les préparatifs de la sixième Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure.

119.L'Australie, Kiribati, les Samoa et Tuvalu ont salué le travail du Secrétariat, Kiribati et les Samoa exprimant en outre leur reconnaissance à Tuvalu pour son rôle de président des PEID du Pacifique.

120.L'Australie a félicité les Parties du Pacifique pour leur engagement, a salué les progrès accomplis dans le cadre de ces Conventions et a encouragé les Membres qui ne les ont pas encore ratifiées à le faire, compte tenu des menaces qu'elles font peser sur la santé, l'environnement et le mode de vie. Le Directeur général a appuyé cet appel, en soulignant les discussions en cours dans le cadre du processus INC.

121.Tuvalu a mis en avant les difficultés rencontrées par les PEID du Pacifique lors des COP BRS et a souligné l'intérêt d'une approche coordonnée des PSIDS pour garantir leur participation aux points essentiels de l'ordre du jour.

122.Les Samoa et Tuvalu ont reconnu le rôle du Secrétariat grâce à son expertise technique et ont souligné l'importance de l'engagement et de l'amplification de la voix et des priorités des îles du Pacifique lors des réunions du sous-groupe Asie-Pacifique.

123.Le Secrétariat a indiqué qu'il examinera la possibilité de réunir tous les négociateurs du Pacifique impliqués dans les différents accords multilatéraux sur l'environnement afin qu'ils échangent et apprennent les un des autres, en réponse à une demande des Samoa.

124.Kiribati a indiqué qu'il travaille actuellement à devenir Partie aux Conventions BRS et a demandé un appui pour obtenir des données scientifiques robustes et fiables sur les déchets afin de renforcer ses travaux, tout en soulignant l'aide du gouvernement néo-zélandais pour la mise en place de son centre de traitement.

125.Le Secrétariat a répondu qu'il explorera des possibilités de financement ciblé pour des projets des PEID du Pacifique, conformément au Plan d'assistance technique 2026-2029, en réponse à la demande des Samoa que ce plan soit mis en œuvre par le biais de programmes régionaux afin de réaliser les priorités nationales au titre de ces Conventions.

126.Kiribati a proposé d'inviter les partenaires de la gestion des déchets de la région Asie-Pacifique à participer au prochain Dialogue sur les partenariats du PROE et a demandé un appui pour finaliser les réglementations visant à mettre à jour sa loi sur l'environnement de 2022 afin d'interdire le plastique à usage unique.

La Conférence :

- 1) **A pris note** des résultats de la 17e Conférence des Parties à la Convention de Bâle, 12e Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam et 12e Conférence des Parties à la Convention de Stockholm.
- 2) **a encouragé** les Parties à entreprendre les actions nationales nécessaires pour mettre en œuvre les résultats des COP BRS ;
- 3) **a pris note** des préparatifs de la sixième Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure ;
- 4) **a encouragé** les Membres qui ne sont pas encore Parties à adhérer aux Conventions BRS et de Minamata et à les mettre en œuvre.

Point 8.4 de l'ordre du jour : Mise à jour sur le Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique

127.La Réunion a reçu une mise à jour sur le Comité intergouvernemental de négociation sur la pollution plastique, présentée par Tuvalu en sa qualité de président des PSIDS, ainsi qu'un compte rendu des résultats des projets sur la pollution plastique par le Secrétariat.

128.L'Australie, les Îles Cook, la France, Kiribati, les Samoa et le Royaume-Uni ont félicité le Secrétariat pour son travail, Kiribati, les Îles Cook et les Samoa exprimant en outre leur gratitude à Tuvalu pour son rôle de président des PSIDS.

129.L'Australie, la France et le Royaume-Uni ont exprimé leur déception face aux résultats de l'INC 5.2, rappelant leur engagement et leurs efforts pour aboutir à un traité universel permettant de relever le défi de la pollution plastique, y compris marine. Ils ont réaffirmé leur volonté de rester mobilisés jusqu'à l'adoption d'un tel traité.

130.La France a mis en avant son initiative lancée à Nice, à laquelle 100 pays se sont déjà engagés, et a appelé tous les Membres à rester pleinement impliqués pour mener ce processus à son terme.

131.Kiribati et les Samoa ont exprimé leur intérêt pour le compte rendu de l'INC afin d'orienter les prochaines étapes, le Secrétariat ayant confirmé que ce compte rendu sera diffusé prochainement.

132.L'Australie a remercié les Membres et a souligné l'impact du POLP et de ses résultats concrets, tout en réaffirmant que l'Australie reste engagée à continuer de soutenir l'implication dans l'INC par le biais du POLP.

133.Les Îles Cook ont souligné l'opportunité de renforcer l'appui pratique et l'expertise technique à la disposition des Membres par l'intermédiaire du Secrétariat, afin de favoriser une participation efficace aux processus internationaux évoqués dans le point de l'ordre du jour 8.

La Conférence :

- 1) a **pris note** des résultats des sessions de l'INC ainsi que des réunions préparatoires et a **demandé** qu'un rapport soit mis à disposition, incluant les prochaines étapes ;
- 2) a **encouragé** la participation active des États Membres à la mise en œuvre et à la réalisation des projets en cours et futurs ;
- 3) a **encouragé** le PROE et ses partenaires à mobiliser des soutiens supplémentaires pour mettre en œuvre les priorités nationales dans le domaine de la lutte contre la pollution plastique.

Point 9.1 de l'ordre du jour : Aperçu de l'objectif régional 1 Les peuples du Pacifique bénéficient d'une résilience renforcée face au changement climatique.

134.La Conférence a reçu une présentation sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des cibles de l'Objectif régional 1 pour la période biennale 2026–2027.

135.Les Samoa américaines, la France, Kiribati, la Nouvelle-Zélande, Nioué, Samoa, Tuvalu et le Royaume-Uni ont reconnu et salué le travail du Secrétariat pour atteindre l'Objectif régional 1.

136.La Nouvelle-Zélande a en outre reconnu que le Pacifique continue de rencontrer des difficultés pour obtenir des financements et a salué le travail accompli dans le cadre du projet sur les capacités et compétences en matière de pertes et préjudices, encourageant le Secrétariat à poursuivre sa collaboration avec ses partenaires et agences. Elle a exprimé sa reconnaissance pour les nouveaux partenariats signés lors du Dialogue sur les partenariats et remercié le Secrétariat pour son implication dans la conférence Adaptation Futures.

137.Tuvalu a souligné l'investissement dans le renforcement des capacités en météorologie et systèmes d'alerte précoce, notant les défis et lacunes rencontrés par le Pacifique, et a salué les projets du Secrétariat visant à établir un Centre climatique régional du Pacifique. Tuvalu a également encouragé l'intégration des données et de la science dans d'autres secteurs, citant l'expérience de Tuvalu avec l'étude LiDAR (Light Detection and Ranging), dont les données pourraient être intégrées à d'autres domaines de travail tels que la planification géospatiale.

138.Kiribati a proposé que le Secrétariat définisse la gouvernance environnementale afin de mieux aligner les initiatives sur le suivi des infrastructures, y compris les initiatives régionales de résilience face au changement climatique et d'autres initiatives régionales telles que celles liées aux finances.

139.Le Royaume-Uni a salué les efforts du Secrétariat pour réunir plusieurs partenaires autour de l'Objectif régional 1 afin de soutenir les pays insulaires du Pacifique.

140.Kiribati a accueilli favorablement le registre d'experts Tomai Pacifique, soulignant qu'il s'agit d'un outil important pour combler les lacunes nationales en matière de données et d'informations scientifiques, et a encouragé les partenaires bailleurs de fonds à continuer de soutenir cette initiative.

141.Les Samoa américaines ont exprimé leur gratitude pour leur inclusion dans ce travail et ont demandé à rester un partenaire clé dans ce domaine.

142.La France a appelé les partenaires au développement à soutenir l'initiative *Weather Ready Pacific*, rappelant que l'initiative CREWS a été lancée en 2015 lors de la COP21, et a souligné l'importance des savoirs traditionnels dans le cadre du projet ClimSA financé par l'Union européenne.

143.Kiribati a évoqué les travaux sur les pertes et préjudices et mis en lumière les difficultés rencontrées par les atolls pour rendre compte des pertes et préjudices dans le cadre du rapport spécial du GIEC. Il a proposé que le Secrétariat soutienne la définition de pertes et préjudices adaptée aux nations atolls.

144.Samoa a reconnu le soutien du Secrétariat pour la finalisation du cadre national sur les pertes et préjudices et a remercié l'assistance du PCCR pour avoir aidé Samoa à obtenir un appui au titre du Réseau de Santiago.

145.Nioué a insisté sur l'importance d'outils permettant aux services météorologiques de transmettre à leurs publics des informations factuelles et urgentes, car ils renforcent leur rôle de source fiable pour tous les événements météorologiques. Nioué a également souligné les difficultés d'accès aux financements climatiques, précisant que l'aide est nécessaire pour la rédaction de propositions, ainsi que pour l'élaboration de rapports d'avancement et finaux. Nioué a en outre mentionné la difficulté de garantir que les financements de projets couvrent la maintenance et la durabilité des logiciels et du soutien informatique après la clôture des projets.

146.Samoa a également reconnu le nouveau programme d'information climatique destiné à appuyer les services météorologiques nationaux et a salué l'implication du nouveau directeur, qui contribuera à améliorer la coordination des services météorologiques et hydrologiques dans la région.

La Conférence :

- 1) **A pris note** et approuvé les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités relevant de l'Objectif régional 1 et les activités prévues pour la période biennale 2026–2027.

Point 9.1.1 de l'ordre du jour : Résultats de la table ronde sur le changement climatique dans la zone Pacifique

147.Le Secrétariat a informé la Réunion des résultats de la Table ronde du Pacifique sur le changement climatique (PCCR).

148.L'Australie a remercié le Secrétariat pour son travail ayant conduit à une Table ronde réussie, tout en soulignant les obstacles rencontrés, notamment la nécessité de renforcer la coordination des donateurs en matière de financement pour atteindre les résultats du PCCR et appliquer les recommandations aux niveaux national et régional.

La Conférence :

- 1) **a pris note** des résultats de la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique 2025 ;
- 2) **a convenu** que les progrès régionaux concernant la mise en œuvre des résultats de la PCCR 2025 seront examinés lors de la prochaine PCCR, prévue en 2027.

Point 9.1.2 de l'ordre du jour : Résultats de la septième réunion du Conseil météorologique du Pacifique (PMC-7)

149.Le Secrétariat a présenté les résultats de la septième réunion du Conseil météorologique du Pacifique.

150.L'Australie, Kiribati, Samoa et le Royaume-Uni ont félicité le Secrétariat pour la création du Programme d'information scientifique sur le climat et la nomination de son directeur, en saluant l'initiative *Weather Ready Pacific* en tant que plateforme clé pour renforcer les services météorologiques nationaux et les systèmes d'alerte précoce multirisques. Ils ont également encouragé d'autres Membres, partenaires de

développement et bailleurs de fonds à investir dans *Weather Ready Pacific* et les programmes associés.

151.L'Australie a souligné que ce nouveau Programme comble une lacune critique dans l'architecture régionale. L'Australie a reconnu le leadership du directeur du programme Résilience face au changement climatique dans le lancement de cette initiative et a salué le service rendu par le nouveau directeur. L'Australie a insisté sur son solide partenariat avec le PROE à travers Weather Ready Pacific et a encouragé les investissements dans les services et systèmes nationaux pour renforcer les capacités météorologiques dans toute la région.

152.Le Royaume-Uni a salué cette mise à jour et a noté l'intérêt que le UK Met Office retire de sa participation au Programme. Il a précisé que, contrairement à d'autres initiatives britanniques similaires menées dans d'autres régions, la déclinaison pacifique du programme WISER a été établie directement dans le cadre de Weather Ready Pacific et a encouragé les Membres et partenaires à tirer parti de cet investissement.

153.Les Samoa ont reconnu et salué le travail du Conseil météorologique du Pacifique et l'appui constant du Secrétariat à travers Weather Ready Pacific, ClimSA, COSPPac et d'autres initiatives. Elles ont salué l'installation prévue de radars météorologiques, de stations automatisées et du nouveau centre opérationnel sismique. Les Samoa ont exprimé leur reconnaissance pour la formation de leur personnel météorologique par le Bureau australien de météorologie et ont souligné l'importance du maintien des services de météorologie aéronautique. Elles ont remercié l'Australie pour le projet d'aviation du Pacifique et réaffirmé leur engagement à travailler avec le PMC et les partenaires, tout en appelant à une coordination renforcée du soutien des bailleurs.

154.Kiribati a souligné l'importance cruciale des systèmes d'alerte précoce multirisques pour les atolls de basse altitude, en notant que les récents avertissements de tsunami avaient démontré leur utilité. Kiribati a insisté sur la nécessité de disposer d'avertissements diffusés en temps opportun, d'infrastructures solides et de systèmes de sauvegarde environnementale. Kiribati a exhorté les partenaires de développement à investir dans ces domaines afin d'assurer la résilience de ses communautés.

La Conférence :

- 1) a **pris note** des résultats de la septième Réunion du Conseil météorologique océanien ;
- 2) **A demandé** aux partenaires de développement d'investir dans *Weather Ready Pacific* en tant que programme de coordination de la mise en œuvre élargie de systèmes d'alerte précoce multirisques complets, centrés sur les populations, pour tous les pays et territoires insulaires du Pacifique.

Point 9.1.3 de l'ordre du jour : Feuille de route de la zone Pacifique pour le renforcement des services climatologiques

155.La Réunion a été informée de l'avancement de la Feuille de route du Pacifique pour des services climatiques renforcés (2024-2033).

156.La Nouvelle-Zélande a salué cette mise à jour et a souligné l'importance de disposer de données scientifiques robustes et fiables pour éclairer les décisions et politiques en matière de changement climatique et de biodiversité, rappelant que l'appui aux PEID du Pacifique dans l'obtention de données est essentiel pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

La Conférence :

- 1) **A pris note** de la Feuille de route du Pacifique pour des services climatiques renforcés (2024-2033).
- 2) **A demandé** aux Membres du PROE de soutenir leurs services météorologiques et hydrologiques nationaux, y compris les agences sectorielles, dans la mise en œuvre des actions de cette feuille de route actualisée.

Point 9,2 de l'ordre du jour : Aperçu de l'Objectif régional 2 — Les populations du Pacifique bénéficiant d'écosystèmes insulaires et océaniques sains et résilients

157.La Conférence a reçu une mise à jour sur la mise en œuvre de l'Objectif régional 2 et sur les priorités pour la prochaine période biennale 2026–2027.

158.L'Australie, Fidji, la France, la Polynésie française, Kiribati, Nauru, la Nouvelle-Zélande, les Samoa et le Royaume-Uni ont exprimé leur reconnaissance au Secrétariat pour l'exposé et les étapes franchies dans le cadre de l'Objectif régional 2.

159.Les Samoa ont relevé la conclusion de la mise en œuvre du projet PEUMP et demandé l'inclusion d'autres PSIDS dans sa prochaine phase, en soulignant également l'appui et les résultats obtenus grâce au PRISMSS pour lutter contre les espèces envahissantes et exotiques, tout en exprimant leur intérêt pour le portefeuille de projets en préparation.

160.Le Royaume-Uni a salué le partenariat et l'approche programmatique du PRISMSS, en mettant en avant sa valeur pour les Membres.

161.L'Australie a reconnu et souligné le travail collaboratif mené avec le Secrétariat dans le cadre de l'Objectif régional 2, notamment à travers le projet *ReefCloud* en lien avec le Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN), la Convention de Ramsar sur les zones humides et la récente COP au Zimbabwe, ainsi que sur les espèces migratrices dans le delta de Kikori en Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'Australie a indiqué attendre avec intérêt la réunion CITES Océanie d'octobre 2025, en particulier sur les questions relatives à la faune sauvage, au commerce légal et aux espèces.

162.La France a félicité le Secrétariat pour les progrès réalisés dans le cadre de l'Objectif régional 2 et a salué la prochaine Initiative pour l'océan Pacifique annoncée lors de l'UNOC3 à Nice, un projet de 8 M€ mené avec le PROE et la CPS comme partenaires clés de mise en œuvre, incluant des activités de renforcement des capacités pour la surveillance des récifs coralliens, l'identification et la cartographie des coraux résistants à la chaleur, la coopération régionale sur les aires marines protégées et autres mesures efficaces de conservation, ainsi que l'amélioration des connaissances sur les espèces migratrices, notamment les tortues, les oiseaux marins et les baleines. A pris note de l'accord de financement qui devrait être signé d'ici fin septembre 2025.

163.Fidji a salué le soutien continu du Secrétariat, notamment dans le cadre des projets MACBLUE, Initiative Kiwa et PEBACC+, ainsi que pour l'engagement au titre de la Convention sur la diversité biologique, et a recommandé de mettre l'accent sur l'objectif 13 lié au Protocole de Nagoya et sur la mise à jour de la Stratégie et du Plan d'action nationaux pour la biodiversité dans le programme biennal 2026-2027.

164.Fidji et Kiribati ont invité les États Membres à ratifier le Protocole de Nagoya.

165.La Polynésie française a évoqué les activités sur les espèces envahissantes menées dans le cadre du projet PROTEGE financé par l'Union européenne et a exprimé son intérêt pour le nouveau programme sur les espèces marines envahissantes.

166.La Nouvelle-Zélande a félicité le Secrétariat pour son accréditation en tant que Centre technique et scientifique régional au titre de la CDB, notant également le rôle de PRISMSS en tant que partenaire d'appui, ainsi que le bon travail réalisé dans le cadre du programme d'assistance technique de l'Initiative Kiwa. La Nouvelle-Zélande a confirmé son soutien au poste d'agent CMS-CITES.

167.Tuvalu a souligné l'importance des travaux de surveillance et de recherche, notamment sur les espèces envahissantes et les récifs coralliens, compte tenu de l'impact du changement climatique dans ce domaine, et a rappelé le besoin crucial pour les pays de renforcer les récifs coralliens en tant que solution fondée sur les écosystèmes et la nature. Tuvalu a également mentionné Pristine Seas et les vastes études menées dans ce cadre sur la cartographie des fonds marins et des ressources océaniques, dont les données peuvent être utilisées pour d'autres programmes.

168.Kiribati a rappelé qu'il est Partie au Protocole de biosécurité, a souligné les lacunes dans sa mise en œuvre et dans les comptes rendus nationaux, et a demandé l'appui du Secrétariat pour y remédier, tout en saluant le travail accompli sur les aires et espèces protégées. Kiribati a demandé l'aide du Secrétariat concernant les indicateurs et la catégorisation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) pour la Liste rouge afin de les adapter au contexte des îles du Pacifique.

169.Kiribati a annoncé avoir obtenu un projet Kiwa sur le suivi et la restauration des herbiers marins, des mangroves et des récifs coralliens, et a encouragé le Secrétariat à participer aux discussions sur l'allocation STAR du FEM-9 pour explorer les possibilités de projets régionaux avant que les fonds ne soient entièrement affectés à des projets nationaux.

170.Nauru a souligné l'importance de l'évaluation de la biodiversité et des services écosystémiques pour éclairer la prise de décision des dirigeants du Pacifique.

La Conférence :

- 1) **A pris note** et a approuvé les progrès dans la mise en œuvre des activités de l'Objectif régional 2 et des activités prévues pour la période biennale 2026-2027.

Point 9.2.1 de l'ordre du jour : Chapitre consacré à la zone Pacifique du Réseau GYBN (Global Youth Biodiversity Network), réseau mondial des jeunes pour la biodiversité

171. Le Secrétariat a présenté un aperçu du Chapitre Pacifique du Réseau mondial de la jeunesse pour la biodiversité (GYBN), encourageant les Membres à soutenir l'engagement des jeunes et à nommer des points focaux jeunesse pour collaborer avec ce Chapitre.
172. Les Îles Cook, les Fidji, la France, Kiribati et les Samoa ont soutenu l'initiative et ses recommandations.
173. Les Îles Cook ont salué l'Union européenne et le Secrétariat pour la création du chapitre Pacifique et son rôle dans la participation des jeunes.
174. Fidji, Kiribati et les Samoa ont encouragé le Secrétariat à garantir la disponibilité de ressources financières pour assurer la pérennité de l'initiative et ont souligné la nécessité de coordination au sein des gouvernements disposant de points focaux jeunesse.
175. Les Fidji et Kiribati ont recommandé la coordination avec d'autres plateformes telles que le programme *Young Pacific Leaders* et le *Conseil de la jeunesse du Pacifique*.
176. Kiribati a noté les barrières linguistiques entre les jeunes et a souligné la nécessité d'y remédier afin de garantir un environnement propice à une participation et un engagement efficaces.
177. Les Samoa ont félicité le Secrétariat et les délégués jeunesse pour l'organisation réussie de l'événement parallèle intitulé « *Élever la biodiversité du Pacifique et le leadership des jeunes* » lors de la 11e Conférence Pacifique sur la nature insulaire de 2026.
178. La France a souligné la pertinence du calendrier de cette initiative, en mettant en avant le *Fonds Pacifique*, un instrument de coopération régionale.

La Conférence :

- 1) a pris note que le Chapitre Pacifique du GYBN est en cours de développement en tant que plateforme stratégique pour l'engagement des jeunes dans les cadres et consultations régionaux relatifs à la biodiversité ;
- 2) a soutenu et collaboré avec le Chapitre Pacifique du GYBN pour élaborer la Stratégie régionale d'engagement de la jeunesse ;
- 3) a soutenu la participation des jeunes aux ateliers régionaux de formation gouvernementale, aux programmes de mentorat et aux bourses dans les domaines des sciences, des politiques et du plaidoyer liés à la biodiversité ;
- 4) A envisagé d'inclure un ou des représentants jeunesse dans les délégations nationales pour les réunions de la CDB et d'autres forums mondiaux et régionaux.
- 5) A nommé des points focaux jeunesse pour participer au Chapitre.

Point 9.2.2 de l'ordre du jour : 11e Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les zones protégées

179.La Conférence a reçu une présentation sur le plan et l'état d'avancement des préparatifs de la onzième Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les aires protégées, visant à accroître la visibilité de la Conférence, à mobiliser la participation régionale et internationale, à rechercher des partenariats et à obtenir un appui financier et technique.

180.L'Australie, la France et les Samoa ont reconnu le rôle du Secrétariat dans la préparation de la Conférence.

181.Le Secrétariat a confirmé que le recrutement du coordinateur de la Conférence est terminé et en attente d'une date de prise de fonctions, en réponse à une question des Samoa.

182.La France a en outre soutenu la Nouvelle-Calédonie en tant qu'hôte, en soulignant le processus consultatif pour le cadre, précisant que cela orientera les travaux de conservation dans le Pacifique pour les années à venir.

183.L'Australie a salué Margaret West de BirdLife International pour son rôle de présidente de la Table ronde océanienne sur la conservation (PIRT).

La Conférence :

- 1) a **pris note** de l'importance de la 11e Conférence des îles du Pacifique sur la nature pour la définition de l'agenda régional de conservation, ainsi que des progrès des préparatifs ;
- 2) s'est **engagée** à y participer, notamment à travers des collaborations, des partenariats et un appui financier, y compris pour soutenir la participation des représentants des pays, des jeunes et des peuples autochtones et communautés locales ;
- 3) a **pris note** du processus en cours de mise à jour du Cadre régional pour la conservation de la nature et les aires protégées, qui constituera un résultat majeur de la Conférence pour orienter les actions et collaborations régionales à venir.

Point 9.3 de l'ordre du jour : Aperçu de l'objectif régional 3 : que les habitants de la zone Pacifique bénéficient d'une meilleure gestion des déchets et d'un meilleur contrôle sur la pollution

184.Le Secrétariat a présenté une mise à jour sur les principales priorités pour soutenir la mise en œuvre et la réalisation de l'Objectif régional 3 pour la période biennale 2026-2027.

185.L'Australie, Kiribati, la Nouvelle-Zélande, les Samoa et Tuvalu ont salué les progrès réalisés par le Secrétariat dans l'avancement de l'Objectif régional 3.

186.Le Secrétariat a confirmé la prolongation du projet GEF ISLAND, dont l'attribution est encore en attente, précisant que la demande de prolongation sera soumise cette semaine en réponse à une question des Samoa.

187.Kiribati a demandé au Secrétariat d'élargir le partenariat Moana Taka à des pays non encore couverts, le Secrétariat ayant rassuré les Membres que ce partenariat se poursuivra au cours des quatre prochaines années, et précisé qu'il explore des possibilités de partenariats similaires avec d'autres compagnies maritimes. Les Samoa américaines ont rappelé qu'elles sont fières d'être Membre du partenariat Moana Taka et qu'elles ont utilisé ses services pour exporter des déchets hors de leur territoire, tout en notant que des besoins persistent pour l'élimination des batteries au plomb.

188.Les Samoa ont souligné les batteries au lithium comme un enjeu important de gestion des déchets pour Samoa dans le cadre de sa transition vers un développement à faibles émissions grâce aux véhicules électriques. Les Samoa américaines ont demandé le soutien du Secrétariat pour renforcer leurs capacités afin de mieux gérer les différents flux de déchets.

189.Kiribati a indiqué ne pas disposer d'installation pour stocker ou éliminer les déchets et examine actuellement l'étude financée par la Banque mondiale sur les granulats afin d'y inclure le verre et de garantir que les granulats soient écologiquement viables. Kiribati a également remercié la Nouvelle-Zélande pour son appui technique à l'amélioration de la gestion des déchets solides, qui a permis la mise en place d'un centre de récupération des matériaux de déchets bien coordonné. Kiribati a en outre indiqué exploiter actuellement une installation de recyclage de l'aluminium et explorer des possibilités de recyclage des pièces automobiles pour l'exportation, ainsi que des usages potentiels du verre recyclé. Kiribati a intégré avec succès les déchets électroniques et automobiles dans sa législation, mais a signalé le coût élevé du transport des déchets, y compris des produits chimiques et des déchets dangereux.

190.Kiribati a précisé qu'un nouvel hôpital est en construction sur l'île Christmas et a demandé l'appui du Secrétariat pour gérer les déchets médicaux de l'hôpital.

191.Tuvalu a souligné les coûts élevés de construction, d'exploitation et de maintenance des infrastructures de gestion des déchets, que les gouvernements ne peuvent couvrir, et a encouragé le Secrétariat à en tenir compte dans ses futurs projets. Tuvalu a également mis en avant les coûts élevés liés au transport des déchets destinés au recyclage.

192.Tuvalu a demandé au Secrétariat d'examiner les possibilités de coopération Sud-Sud pouvant bénéficier à la région Pacifique, notamment dans les domaines où la technologie et les capacités font défaut dans la région. Tuvalu a aussi souligné la nécessité de conceptions appropriées pour les décharges dans les atolls afin de réduire les infiltrations de contaminants vers les récifs coralliens.

193.Les Samoa ont reconnu le travail du Secrétariat et de ses partenaires dans le cadre du PacPlan, en particulier le Directeur général pour l'appui technique fourni aux Samoa par le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement et par le Comité durant l'opération Manawanui.

194.La Nouvelle-Zélande a exprimé sa reconnaissance au gouvernement des Samoa et aux autres partenaires ayant contribué par leur temps et leur soutien à l'opération Manawanui.

195.Les Samoa ont salué le soutien de la France à travers le projet SWAP financé par l'Agence française de développement (AFD), désormais prolongé avec SWAP2.

196.L'Australie a informé les Membres de son soutien continu aux Conventions de Waigani, de Nouméa et de Minamata.

La Conférence :

- 1) a **approuvé** la vue d'ensemble des priorités clés visant à appuyer la mise en œuvre et la réalisation de l'Objectif régional 3 pour la période biennale 2026–2027.

Point 9.3.1 de l'ordre du jour : Développement d'un réseau de femmes du Pacifique dans l'économie circulaire (PacWiCE)

197.Le Secrétariat a présenté la création du réseau océanien des femmes dans l'économie circulaire (PacWiCE).

198.Les Samoa américaines, la France, les Samoa et Tuvalu ont approuvé la recommandation, félicitant le Secrétariat pour cette initiative, et les Samoa ont en outre proposé que le Secrétariat explore des financements pour appuyer le développement et la mise en œuvre de cette initiative.

199.Les Samoa américaines, la France et Tuvalu ont souligné la nécessité de promouvoir le rôle des femmes travaillant dans la gestion des déchets et d'encourager une plus grande participation.

La Conférence :

- 1) a **approuvé** le développement du réseau des femmes du Pacifique pour l'économie circulaire (PacWiCE) et la recherche de soutiens pour ses activités.

Point 9.3.2 de l'ordre du jour : Projet de résilience du Plan d'urgence en cas de déversement dans le Pacifique (PACPLAN)

200.Le Secrétariat a présenté une mise à jour sur le projet de résilience PACPLAN et sur les plans de soutien continu.

201.Les Samoa ont encouragé les Membres à envisager un effort collectif pour soumettre à l'ANUE une résolution sur la pollution, avec l'appui du Secrétariat. Le Directeur général a précisé qu'il est prêt à apporter son soutien, mais a rappelé que le processus doit être dirigé par les pays, et a rappelé la date limite de soumission.

202.La France a félicité le Secrétariat pour son travail sur le projet PACPLAN en matière de pollution, en rappelant l'existence d'épaves de la Seconde Guerre mondiale autour de la Polynésie française, et a demandé l'appui des partenaires pour renforcer les capacités de réponse à ce type de problèmes et d'incidents de pollution.

La Conférence :

- 1) **A pris note** des résultats et conclusions du projet de résilience PACPLAN.
- 2) **A pris note** que le PROE poursuivra et renforcera les travaux du projet de résilience PACPLAN, en s'appuyant sur les décisions de la 18e COP de Nouméa.

Point 9.4 de l'ordre du jour : Présentation de l'objectif régional 4 : que les populations de la zone Pacifique et leur environnement bénéficient d'un engagement et des meilleures pratiques en matière de gouvernance environnementale

203.La Conférence a reçu une présentation sur les priorités clés visant à appuyer la mise en œuvre et la réalisation de l'Objectif régional 4 pour la période biennale 2025–2026.

204.L'Australie et les Samoa ont reconnu le travail du Secrétariat sur l'Objectif régional 4.

205.Les Samoa ont remercié le Secrétariat pour son appui et sa contribution à l'élaboration du rapport sur l'état de l'environnement (SOE) des Samoa, qui alimente les plans sectoriels nationaux, en notant que la mise à jour du SOE avait débuté pendant la COVID et avait pris trois ans à achever.

206.Les Samoa ont mentionné la contribution du FEM-8 aux initiatives régionales et ont confirmé leur engagement constant envers le travail sur les données environnementales, qui nécessite un investissement à la fois au niveau national et un appui du Secrétariat au niveau régional.

207.L'Australie a exprimé l'espoir que le centre d'observation de la Terre Emma Luke devienne un pôle régional important pour le suivi environnemental et l'innovation géospatiale, afin d'appuyer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et le développement durable dans le Pacifique.

208.Kiribati a demandé au Secrétariat de développer un système régional de comptes rendus sur l'état de l'environnement afin d'appuyer les comptes rendus nationaux et a précisé qu'il investit dans un système de suivi, de rapportage et de vérification essentiel pour alimenter le SOE.

209.Kiribati a salué le leadership du Vanuatu en matière de systèmes environnementaux, en soulignant la possibilité de tirer parti de cette expérience pour l'élaboration de comptes rendus à l'UNFCCC.

La Conférence :

- 1) **a approuvé** les priorités stratégiques clés visant à appuyer la mise en œuvre et la réalisation de l'Objectif régional 4 pour la période biennale 2024–2026.

Point 10.1 de l'ordre du jour : Projet de Plan de mise en œuvre de la performance (PIP5) 2026-2027 et mise à jour sur les Cadres de partenariat stratégique pays et territoires (CTSPF)

210.Le Secrétariat a présenté le cinquième Plan de mise en œuvre de la performance (PIP5) pour la période biennale 2026-2027, aligné sur le Cadre de résultats actualisé 2017-2026, pour examen par la Réunion, et a donné une mise à jour sur les Cadres de partenariat stratégique pays et territoires (CTSPF) 2024-2025.

211.Les Samoa américaines ont reconnu l'importance du CTSPF, aligné sur les priorités nationales, et ont rappelé leur engagement auprès du Secrétariat. Les Samoa américaines ont réaffirmé leur engagement envers le CTSPF et encouragé les autres Membres à achever leur CTSPF.

212.La Polynésie française a noté que le CTSPF complète le Plan stratégique et a confirmé qu'elle finalise actuellement son CTSPF en vue de sa signature.

La Conférence :

- 1) **A approuvé** les activités du PIP5 (2026–2027) ; et
- 2) **A encouragé** les Membres insulaires du Pacifique à engager et/ou finaliser leurs CTSPF.

Point 10.2 de l'ordre du jour : Programme de travail et budgétaire pour 2026-2027

213.Le Secrétariat a présenté son budget biennal 2026-2027 pour examen et approbation.

214.Les Samoa, Tuvalu et le Royaume-Uni ont félicité le Secrétariat pour la préparation du programme de travail et budgétaire 2026-2027. Le Royaume-Uni a en outre reconnu la contribution des principaux bailleurs de fonds.

215.Le Royaume-Uni et Tuvalu ont noté que la Réunion ne peut approuver qu'un budget équilibré.

216.Le Royaume-Uni a également demandé si le Secrétariat pouvait fournir des estimations supplémentaires pour combler la baisse anticipée du budget 2027 par rapport aux niveaux de 2025 et 2026, et a demandé des précisions sur les processus appliqués par le Secrétariat pour gérer la transition en cas de changements budgétaires importants.

217.Le Secrétariat a précisé qu'un déficit dans un budget provisoire, comme celui indiqué pour 2027, n'est pas inhabituel et s'est produit à plusieurs reprises dans le passé, lorsque des projets se sont terminés simultanément. Le Secrétariat a indiqué qu'il aura la possibilité, lors de la préparation du budget supplémentaire 2027, de combler ce déficit tout en garantissant un budget équilibré, pour approbation lors de la réunion du Conseil exécutif de 2026. Le Secrétariat a précisé que, même si certaines lignes du budget 2026 ne sont pas financées, il continuera à rechercher des sources de financement pour combler ce manque dès que des opportunités se présenteront, comme ce fut le cas avec le financement obtenu du Royaume-Uni pour couvrir une

partie du déficit des budgets biennaux 2024 et 2025. Le Secrétariat a en outre confirmé que le budget proposé pour 2026 constitue bien un budget équilibré, tandis que celui de 2027 reste provisoire.

218. En réponse aux questions des Samoa, le Secrétariat a confirmé que les dépenses liées au Bureau du Pacifique Nord et au Bureau de Fidji font déjà partie des allocations de base incluses dans le budget 2026 dans la section « objectifs organisationnels », et a précisé que la contribution du Secrétariat est déjà incluse dans le budget présenté et que des discussions sont en cours avec les Membres du Pacifique Nord concernant leur contribution respective au financement de ce bureau.
219. Le Secrétariat a précisé que la seule partie du financement programmatique qui peut être utilisée à sa discrétion correspond aux frais de gestion de projet, lesquels ne peuvent être prélevés que lorsque le budget correspondant est dépensé. Le financement programmatique est par ailleurs déclaré en passif, car il est détenu par le Secrétariat au nom des bailleurs jusqu'à son utilisation pour les fins prévues.
220. En réponse aux questions de Tuvalu, le Secrétariat a précisé que le budget présenté est conservateur et n'inclut pas le portefeuille de projets. Le portefeuille de projets confirmé à 80-90 % (en cours de validation et d'approbation finale) représente environ 6 à 9 millions USD, mais n'est pas inclus dans le budget équilibré 2026 ni dans le budget provisoire 2027. Le budget supplémentaire 2027 inclura les projets supplémentaires dès que les accords de financement correspondants seront signés.
221. Tuvalu a également demandé des précisions sur l'utilisation des réserves budgétaires présentées dans les états financiers audités annuels, ce à quoi le Secrétariat a répondu que ces réserves sont régies par le Règlement financier et la Politique de réserve et ne peuvent être utilisées que pour couvrir des déficits de liquidité liés à des urgences ou circonstances imprévues, mais ne peuvent pas être comptabilisées comme des recettes prévues au budget.
222. Le Directeur général a souligné que la dépendance au financement par projets fait partie du modèle des organisations comme le Secrétariat, et qu'il doit s'adapter à l'évolution du paysage des bailleurs de fonds, notant la fin de nombreux projets financés notamment par l'Union européenne depuis 2017. Le Directeur général a ajouté que le Secrétariat explore de nouvelles modalités de coopération avec l'Union européenne et vise une diversification des sources de financement auprès d'autres partenaires.
223. Le Directeur général a rappelé que le déficit de financement est aussi lié à la fin prochaine des financements du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC), de l'Unité de coordination des projets et du Service d'appui à la gestion régionale des espèces envahissantes, notant que plusieurs postes essentiels n'ont pas été pourvus faute de financement.
224. L'Australie a rappelé la contribution financière qu'elle a versée au Secrétariat en 2025 et a dit attendre avec intérêt les échanges sur le prochain plan stratégique décennal. L'Australie a également indiqué vouloir mettre en place un appui programmatique plus intégré et rationalisé pour offrir davantage de stabilité au PROE. L'Australie a aussi encouragé tous les Membres à contribuer à la durabilité financière du Secrétariat.

225.La Nouvelle-Zélande a rappelé ses contributions passées au financement de l'Unité de coordination des projets (PCU) et du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC) et a indiqué chercher de nouvelles modalités de financement dans les prochaines années. La Nouvelle-Zélande a encouragé le Secrétariat à faire de la pérennité du financement un axe clé du prochain plan stratégique.

226.Le Royaume-Uni a indiqué que sa planification budgétaire reste annuelle, ce qui limite la stabilité et la pérennité nécessaires au Secrétariat. Le Royaume-Uni a précisé que son contexte domestique de restrictions budgétaires laisse prévoir une baisse de soutien, tout en réaffirmant sa volonté de continuer à travailler avec le Secrétariat.

227.Le Royaume-Uni a encouragé le Secrétariat à poursuivre la mise à jour de ses politiques et le maintien de ses fonctions de base, essentielles pour accéder aux financements multilatéraux.

228.Le Royaume-Uni a également reconnu les efforts continus du Secrétariat pour sécuriser des financements pluriannuels et a salué l'appui de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande au financement de base.

229.Le Directeur général a confirmé les discussions en cours avec l'Australie sur une approche programmatique consolidée et a pris note de la position du Royaume-Uni.

La Conférence :

- 1) **A examiné et approuvé** le programme de travail et budgétaire biennal proposé de 51 686 939 USD pour 2026 et le Programme de travail et budget provisoire de 31 428 882 USD pour 2027 ; et
- 2) **A noté** qu'un déficit de 6 387 105 USD au titre des dépenses de base pour le budget 2026 n'apparaît pas dans le budget proposé, faute de financement suffisant au moment de sa préparation. Le PROE continuera à rechercher des sources de financement afin de combler ce déficit dès que des opportunités de financement se présenteront (qui, une fois identifiées, pourront couvrir lesdites dotations budgétaires non financées pour 2026).

POINT DE L'ORDRE DU JOUR 11 : Points proposés par les membres

Point de l'ordre du jour 11.1 : Le Pacifique sans fossiles — Appel à soutenir le leadership du Pacifique sur le projet de Traité de non-prolifération des combustibles fossiles.

230.Un document a été présenté par le Vanuatu au nom de 11 Membres : États fédérés de Micronésie, Fidji, îles Marshall, Nauru, Nioué, Palaos, Samoa, îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu, pour informer la Réunion des progrès vers la négociation du projet de Traité de non-prolifération des combustibles fossiles et appeler tous les Membres à soutenir la campagne Fossil Free Pacific.

231.La France a salué le leadership du Vanuatu dans ce projet de traité et a exprimé son soutien à un Pacifique sans combustibles fossiles. La France a rappelé que l'Accord de Paris demeure l'instrument principal pour traiter la question des combustibles fossiles, a mis en garde contre la dispersion des efforts et a souligné son engagement au sein de la COP30 et sa volonté d'assurer une transition équitable vers un monde sans combustibles fossiles pour les pays en développement.

232.Le Royaume-Uni a salué le leadership du Vanuatu et des 11 pays, reconnaissant l'importance de l'avis consultatif rendu par la CIJ sur le changement climatique cette année. Le Royaume-Uni a en outre mis en avant son action nationale pour la sortie des combustibles fossiles, alignée sur la trajectoire de 1,5 °C, incluant une CDN visant une réduction de 81 % des émissions d'ici 2035 et la fermeture de sa dernière centrale à charbon en 2024. Le Royaume-Uni a réaffirmé son soutien au leadership du Pacifique et rappelé son fonds de 100 M USD pour les énergies renouvelables dans le Pacifique.

233.Tuvalu a insisté sur la forte pertinence de la question soulevée par le Vanuatu pour les pays du Pacifique, rappelant que les émissions restent le moteur principal du changement climatique. Tuvalu a rappelé l'absence de consensus sur le résultat du Bilan mondial (GST) à la COP29, soulignant l'urgence de progresser sur ce dossier. Tuvalu a soutenu la référence de la France à l'Accord de Paris et insisté sur la nécessité de parcours concrets vers 1,5 °C, en soulignant que les données disponibles montrent que le seuil de 1,5 °C a déjà été dépassé. Tuvalu a réaffirmé l'importance de l'avis consultatif de la CIJ et rappelé que la coopération entre États est essentielle.

La Conférence :

- 1) **A pris note** du document présenté par le Vanuatu au nom des 11 États Membres du PROE menant les travaux sur le projet de Traité de non-prolifération des combustibles fossiles.

Point 12 de l'ordre du jour : Divers

12.1 Mise à jour sur la Conférence des Nations unies sur l'océan (Gouvernement de la France)

234.La France a présenté une mise à jour orale sur les résultats des deux événements qu'elle a accueillis en juin 2025, à savoir la 3e Conférence des Nations unies sur l'océan et le Sommet Pacifique de Nice, soulignant le succès de la conférence qui a réuni 64 chefs d'État et de gouvernement, 24 dirigeants d'organisations internationales et plus de 130 000 visiteurs, et qui a abouti au Plan d'action de Nice pour l'océan et aux Engagements de Nice.

235.La France a appelé les Membres qui n'ont pas encore ratifié le Traité BBNJ sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine au-delà de la juridiction nationale à le faire, soulignant l'élan inédit en faveur de sa ratification avec 52 ratifications à ce jour (60 étant nécessaires pour son entrée en vigueur) et l'organisation prévue de la première COP du BBNJ fin 2026 au siège de l'ONU à New York.

- 236.Le réseau mondial des aires marines protégées est passé de 8,4 % à près de 11 % des océans mondiaux, grâce notamment à la contribution majeure de la Polynésie française qui a désigné une nouvelle AMP couvrant 4,55 millions de km².
- 237.Le projet de réserve océanique mélanésienne a été présenté, avec le soutien du Vanuatu et des îles Salomon, rejoints ensuite par la Nouvelle-Calédonie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Un « groupe de champions des aires marines protégées » a été lancé avec huit pays sur quatre continents, dont l'Australie et la France via leurs territoires.
- 238.L'initiative « Nice Wake-Up Call » pour un traité ambitieux et contraignant sur la pollution plastique est désormais soutenue par 94 pays, dont de nombreux États du Pacifique. D'autres initiatives comprennent une coalition pour protéger les requins et les raies, coordonnée par le WWF, une coalition contre la pollution sonore due au transport maritime, réunissant 37 pays, et un accord sur la décarbonation du transport maritime visant la neutralité carbone d'ici 2050.
- 239.Le lancement de la Mission Neptune a été annoncé par le président Macron. À partir de 2026, cette ambitieuse mission d'exploration visera à mieux comprendre et protéger l'océan en donnant la priorité à la science marine, sous le slogan « l'océan avant Mars ».
- 240.Du 8 au 10 juin, le Forum mondial des îles s'est tenu, coprésidé par le président de Palaos et la Première ministre de la Barbade, et a porté sur le développement de solutions concrètes et durables d'économie bleue pour les territoires insulaires.
- 241.Le Sommet France-Pacifique s'est tenu en marge de l'UNOC et a rassemblé 10 chefs d'État et de gouvernement du Pacifique avec le président de la France, ainsi que les présidents des gouvernements de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna. Les discussions ont porté sur la coopération dans la lutte contre le changement climatique, le renforcement de la sécurité régionale et la promotion de la culture pacifique. La France a annoncé une contribution de 2 M€ au Fonds de résilience du Pacifique (PRF).
- 242.L'Australie a félicité la France pour le succès de l'UNOC et salué la participation marquante des délégations du Pacifique. L'Australie a annoncé son rôle de coprésidence de l'Alliance 100 % avec le Chili, une initiative visant à encourager les pays à mettre en place des plans de gestion garantissant une gestion durable de 100 % de leurs zones maritimes nationales. L'Australie a en outre souligné que le Pacifique est bien placé pour jouer un rôle de leader dans ce domaine, compte tenu de la Stratégie pour un Pacifique bleu.
- 243.Les Samoa ont remercié la France pour cette mise à jour et ont demandé s'il existait des possibilités pour les pays et territoires du Pacifique de rejoindre l'initiative, ce à quoi la France a répondu qu'il s'agit d'une initiative ouverte à tous ceux qui souhaitent participer aux activités scientifiques, en précisant que la mission vise à fédérer un large éventail d'actions. Le programme débutera en 2026.

244. La France a invité les parties intéressées à les contacter pour discuter des modalités d'association et être tenues informées des initiatives prévues.

La Conférence :

- 1) **A pris note** de la mise à jour sur la Conférence des Nations unies sur l'océan.

12.2: Soutien aux petits États insulaires en développement du Pacifique pour conclure un accord international juridiquement contraignant visant à mettre fin à la pollution plastique, y compris dans le milieu marin.

245. Tuvalu, en sa qualité de président des petits États insulaires en développement du Pacifique (PEID-P), a présenté une mise à jour sur l'état des négociations visant à conclure un accord international juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique, y compris dans le milieu marin.

246. Tuvalu a demandé aux Membres du PROE de soutenir l'appel du président des PEID-P auprès de la directrice exécutive du PNUE, du président de l'ANUE et du président du CNI pour la reprise et la conclusion d'un instrument mondial contraignant avant la fin de l'ANUE7.

247. Tuvalu a félicité les pays chefs de file et co-chefs de file qui ont travaillé avec la présidence des PEID-P dans les négociations, et a remercié le Secrétariat pour l'appui technique et de coordination apporté au président et aux Membres, depuis le CNI-1 jusqu'au CNI-5.2.

248. Le Royaume-Uni a salué la présentation de Tuvalu et a confirmé son soutien aux négociations internationales visant à conclure un traité contraignant que le Royaume-Uni s'est engagé à réaliser.

La Conférence :

- 1) **A pris note** de la mise à jour fournie par la présidence des PEID-P à la 32e Conférence du PROE sur l'état des négociations visant à conclure un accord international juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique, y compris dans le milieu marin.
- 2) **A pris note et soutenu** l'appel du président des PSIDS en faveur d'un appel majoritaire des États membres de l'ONU auprès du PNUE, de l'ANUE et des responsables de l'INC pour convoquer une session spéciale de l'INC afin de reprendre les négociations en vue de l'adoption d'un accord mondial visant à mettre fin à la pollution plastique, y compris dans le milieu marin, qui prenne en compte l'ensemble du cycle de vie des plastiques, avant la conclusion de l'ANUE7.

Point de l'ordre du jour 13 : Déclarations des observateurs

249.Les déclarations des observateurs ont été présentées par l'Union européenne, le Secrétariat des Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm, Live and Learn, le Forum du handicap Pacifique, le Programme des Nations unies pour l'environnement, le Programme des Nations unies pour le développement, l'Université du Pacifique Sud, l'Organisation du tourisme du Pacifique et l'Organisation météorologique mondiale. Veuillez vous référer à l'annexe pour les déclarations des observateurs.

La Réunion :

- 1) **A pris note** des déclarations présentées par les observateurs.

Point 14 de l'ordre du jour : Dates de la cinquième réunion du Comité exécutif du PROE (5EB)

250.La composition et les termes de référence du Conseil exécutif seront examinés par le Secrétariat et la Troïka pour présentation à la 5CE.

La Conférence :

- 1) **A noté** que la 5e réunion du Conseil exécutif se tiendra à Apia, Samoa, aux dates qui seront annoncées ultérieurement.
- 2) **A noté** que le Conseil exécutif sera composé de la Troïka, avec le Vanuatu comme président actuel, le Royaume-Uni comme ancien président et Wallis-et-Futuna comme président entrant de la 5CE. Les Samoa américaines en tant que représentantes de la Polynésie, l'Australie et la France en tant que représentantes des Membres métropolitains, les États fédérés de Micronésie en tant que représentants de la Micronésie et Fidji en tant que représentant de la Mélanésie, notant que Wallis-et-Futuna représente les Membres francophones.

Point de l'ordre du jour 15 : Adoption des résultats de la trente-deuxième réunion du PROE

251.En réponse aux questions des Samoa américaines et de Tuvalu sur l'absence de quorum, le Secrétariat a précisé qu'une fois le compte rendu complet adopté, il sera transmis aux Membres absents pour acceptation, et toute réserve éventuelle sera mentionnée en note de bas de page.

Les membres présents à la Conférence :

- 1) ont **adopté** le rapport des conclusions de la trente-deuxième Réunion du PROE, lequel sera diffusé pour acceptation auprès des Membres absents de la Conférence.
- 2) ont **reconnu et remercié** le Secrétariat pour sa préparation et son soutien, ainsi que la participation des Membres et des partenaires.

Point 16 de l'ordre du jour : Clôture de la trente-deuxième Conférence du PROE

252.Le Président a exprimé sa gratitude aux Membres pour leur coopération ayant permis d'aboutir à des résultats fructueux lors de la trente-deuxième Conférence du PROE, tout en saluant le soutien du Secrétariat.

253.Le Directeur général a remercié les Membres et les partenaires pour leurs délibérations durant la Conférence du PROE, et a exprimé sa reconnaissance envers le personnel du Secrétariat ainsi que les interprètes.

254.Une salve d'applaudissements a été adressée à tous.

258.La Réunion a été levée à 16 h 20
